

COVID-19 : Annexe pour l'exportation de chats vers les Emirats Arabes Unis

Instructions

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, une annexe disponible sur le [site de l'AFSCA](#) est requise en plus du permis d'importation pour l'exportation de chats vers les Emirats Arabes Unis

Deux options de certification sont possibles :

1. The animal has not been in contact with COVID-19 human or animal positive case within at least 14 days before shipping

L'animal n'a pas été en contact avec des cas positifs de COVID-19 humains ou animaux durant au moins 14 jours avant l'embarquement.

Ce point peut être signé :

- ⇒ sur base de résultats de tests COVID-19 négatifs réalisés pour tous les résidents (humains et animaux) à la même adresse légale que le chat à exporter, et ce au cours des 14 jours précédant l'embarquement, OU
- ⇒ sur base d'une attestation du médecin de famille reprenant les déclarations suivantes relatives aux 14 jours avant embarquement:

Je soussigné(e), docteur en médecine, atteste que les membres du foyer de M/Mme.....(Nom et prénom du propriétaire du chat) n'ont pas, à ma connaissance, été soumis à des tests Covid-19 ayant donné des résultats positifs, et ce au cours de la période du/...../..... au/...../..... inclus.

Date, cachet et signature du médecin de famille :

OU

2. The animal was isolated under our supervision for 14 days before shipping without showing symptoms of respiratory illness.

L'animal a été isolé sous notre supervision durant les 14 jours précédant l'embarquement sans présenter de symptômes de maladie respiratoire.

- ⇒ Ce point peut être signé sur base d'une attestation d'un vétérinaire agréé, reprenant les déclarations suivantes :

Je soussigné(e), vétérinaire agréé exerçant sous le numéro d'ordre....., déclare :

- Avoir eu en isolement sous ma supervision le chat.....(nom de l'animal) identifié sous le numéro(N° de puce électronique) du/...../..... au/...../..... inclus.
- L'animal n'a présenté aucun symptôme de maladie respiratoire durant cette période.

Date, cachet et signature du vétérinaire agréé :